

DOSSIER DE PRESSE

10 mai 2016



LA RÉNOVATION DU CENTRE INFORMATIQUE DOUANIER



Centre informatique douanier
de nouvelle génération en Ile de France

Dossier de presse.

Dès l'apparition de l'informatique dans les années 70, la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) a construit un système d'information (SI). Elle s'est alors dotée d'un bâtiment spécifiquement conçu pour accueillir un centre d'hébergement : le Centre Informatique Douanier (CID).

En 2013, dans un contexte de développement de ses capacités informatiques pour accroître la dématérialisation des formalités douanières, mais aussi pour mutualiser les moyens et réduire les coûts, il a été décidé de rénover et moderniser le CID pour en faire un centre d'hébergement destiné à plusieurs services de l'Etat.

Avec ses 800 m² utiles, contre 400 auparavant, avec ses chaînes informatiques, électriques et réfrigérantes entièrement neuves, le CID est le troisième plus grand data-centre de l'Etat en Ile de France et 176 personnes y travaillent.

En plus de la douane, il héberge désormais les applications du ministère de la Justice et de la Culture ainsi que plusieurs autres directions de Bercy : Tracfin, CISI-RH et la DGCCRF.

Près d'un tiers des capacités totales d'accueil du CID sont encore disponibles pour les services et administrations qui souhaiteraient y héberger leur système d'information.

Les travaux.

En 2013, la douane a sollicité 11,2 millions d'euros pour réaliser la refonte complète du CID en 2 ans, sans interruption de service. Cet engagement a été tenu et le budget intégralement respecté.

Entamé en juillet 2014, ce projet de rénovation a requis l'intervention de 14 entreprises opérant dans les domaines du bâtiment, de l'électricité, de l'informatique ou encore de la climatisation. Pendant plus d'un an, cet important projet a nécessité une intervention extrêmement coordonnée des différents corps de métiers afin de respecter scrupuleusement le calendrier et les contraintes techniques fixés.

Si la superficie disponible pour les applications informatiques a été doublée (passant de 400 m² à 800 m²), c'est toute la structure du bâtiment qui a été adaptée : le toit a été intégralement rénové pour permettre d'y installer 80 tonnes de matériel (notamment pour la réfrigération des équipements informatiques).

Toutes les salles informatiques ont été réaménagées, l'intégralité du câblage électrique remplacé, la puissance de la climatisation augmentée et de nouveaux équipements informatiques plus petits mais plus performants ont été mis en place, le tout sans interruption de service. La structure même du bâtiment a dû être redéfinie et de nombreuses structures ont dû être consolidées et sécurisées.

Au total, les travaux auront duré un peu moins de deux ans.

Contexte et enjeux de la rénovation

La rénovation du CID s'inscrit dans un contexte spécifique et répond à plusieurs enjeux stratégiques et financiers.

Mutualisation des moyens et modernisation de l'État

L'Etat dispose de plusieurs centaines de centres informatiques répartis sur tout le territoire. La stratégie informatique actuelle de l'État, définie par la DINSIC, s'appuie sur des innovations technologiques qui permettent de mutualiser les moyens en concentrant le nombre de data-centres appartenant à des administrations et des ministères. Cette mutualisation permet de réduire considérablement les coûts de fonctionnement et le stockage des données.

Les ministères économiques et financiers se sont inscrits dans cette perspective et c'est dans ce contexte que le CID devient un centre d'hébergement majeur pour l'Etat.

Les nouvelles machines installées au CID disposent de capacités de stockage améliorées et d'une meilleure puissance de calcul tout en étant de tailles réduites par rapport aux précédentes. Cette réduction de la taille des matériels a ainsi permis à la douane de voir ses propres besoins passer de 400 m² à 270 m² aujourd'hui. La douane n'occupe plus qu'un tiers de son propre centre informatique. Les surfaces conséquentes libérées ont été mises à profit pour implanter de nouvelles machines permettant d'accroître considérablement les capacités de stockage du CID et ainsi d'accueillir les SI des ministères de la Justice et de la Culture et plusieurs autres directions de Bercy : Tracfin et le CISI-RH. Les contacts se poursuivent avec

d'autres services, comme par exemple la Cour des comptes.

La « virtualisation », une autre innovation technologique, a permis une optimisation de l'exploitation informatique. Au cas particulier, cette mutualisation implique que les systèmes d'information (SI) de certaines administrations sont exploités et maintenus, partiellement ou en totalité, par les équipes d'un autre ministère.

Le CID devient ainsi prestataire de service, les coûts d'investissements et de fonctionnement étant répartis au prorata des baies informatiques utilisées.

Qualité de service

Le renouvellement des installations informatiques permet d'accroître la qualité de service offerte aux opérateurs et aux administrations hébergées grâce à une diminution du nombre d'interruptions et des problèmes techniques. Cette disponibilité accrue des applications informatiques, qui s'est traduite par une disponibilité élevée, améliore la productivité et de la performance des usagers, très souvent dépendants de ces technologies dans leur travail quotidien.

La dématérialisation des procédures étant au cœur du processus de modernisation de la douane depuis plusieurs années, de nombreux secteurs d'activité utilisent désormais des applications informatiques douanières dédiées pour effectuer leurs opérations. La fiabilité de ces logiciels devient alors un enjeu majeur de performance économique. Au-delà du processus même de modernisation de l'administration, cette qualité de service informatique a donc une importance considérable pour notre économie.

Offrir une meilleure qualité de service informatique aux opérateurs du commerce international contribue donc indéniablement à renforcer la compétitivité des opérateurs ainsi que l'attractivité de notre territoire.

Sécurité des installations et du site

La reconstruction du CID s'appuie sur une architecture en Tiers IV. C'est la norme internationale de classification des niveaux de résilience aux pannes d'un data-centre la plus exigeante. Tous les chemins, tous les équipements sont doublés. Le principe est qu'une panne, de quelque nature que ce soit, ne doit pas influencer sur le SI.

Le CID en quelques chiffres

Avec 800 m² de salles informatiques, c'est le 3ème plus grand data-centre de l'état en Ile de France, le 2ème du ministère des finances.

La rénovation et la modernisation ont coûté 11,2 millions d'euros.

Les travaux ont duré 22 mois.

La puissance disponible sur le site est de 1600MW. Il y a donc 2kW/m².

Il dispose de 300 armoires informatiques, dont une centaine sont disponibles pour accueillir d'autres services.

176 personnes y travaillent (informaticiens des douanes et administratifs).

CONTACTS PRESSE

Cabinet de Christian ECKERT

TEL 01 53 18 45 04

MEL sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr